

Ce 4 Février 1915-



FBC. 545. 8

Mon cher Maître et ami,  
Par M<sup>me</sup> Meugand j'ai appris d'abord  
la distinction dont vous avez été  
l'objet et l'attribution que l'on veut  
de vous faire de la "Lestrich medal".  
Je m'en réjouis avec tous vos amis  
et je vous adresse mes plus chaleureuses  
félicitations. Je vous félicite aussi de  
votre bonne santé et de votre ardeur  
au travail qui vous permet de fournir  
à votre âge une somme de besogne  
vraiment extraordinaire. La guerre  
vous procure des loisirs que vous  
savez bien mettre à profit.

Ici rien de changé. La guerre prend  
même de s'allonger beaucoup si rien  
d'extraordinaire ne vient précipiter les  
événements. - J'ai appris que David Liffraud  
avait prisonnier en Allemagne.

Écrivait-il en Champagne et en traitant  
de Curcu... par la suite de la Légion  
d'Honneur. J'ai eu ses nouvelles avec fréquemment  
par Emile Baillaud de mon régiment.

Mes hommages à Madame et Mademoiselle  
Catherine et pour vous, cher Maître,  
l'assurance de ma très respectueuse et  
très profonde affection.

M. Meugand

CARTE POSTALE

En Franchise  
Postale

~~S. Mengaud,  
adjudant  
214<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> C<sup>o</sup>~~



Correspondance  
Militaire

Section postale 149

COURRIER RAPIDE

Réservée pour la Réponse du Militaire

Monsieur E. Cartailhac,

Membre correspondant de l'Institut

5, rue de la Chaîne, 5

Toulouse

La Correspondance militaire doit être adressée dans la caserne d'affectation où se trouvait l'intéressé au moment de la mobilisation. - Pour les réservistes, adresser la correspondance au dépôt du corps qui les a mobilisés.

